

## DESCRIPTION

- L'enduit de finition PLASTENE-B est un enduit architectural mural pré-mélangé en usine, applicable à la truelle et disponible en 12 couleurs standards ou en couleur spéciale sur demande.

## UTILISATION

- L'enduit de finition PLASTENE-B fournit une surface texturée et colorée, pour des applications extérieures et intérieures.
- L'enduit de finition PLASTENE-B doit être installé sur un support approuvé par Systèmes ADEX inc.

## BASE

- Polymère 100 % acrylique.

## PIGMENTATION

- Grains de silice colorés dans un liant acrylique transparent.

## CONTENANT

- Seau de 22,6 kg (50 lbs).

## POUVOIR COUVRANT

- Environ 6,5m<sup>2</sup> à 8,4 m<sup>2</sup> (70pi<sup>2</sup> à 90pi<sup>2</sup>) par seau.
- Tous les pouvoirs couvrants sont approximatifs; ils dépendent du matériau de support, des reliefs et des techniques individuelles d'application.

## PRÉPARATION DES SURFACES

- La surface doit être propre, sèche, en bon état, sans efflorescence, graisse ou huile.
- L'usage de la sous-couche de fond colorée PRIMEX, de couleur appareillée, est obligatoire.

## MÉLANGE

- Une petite quantité d'eau limpide, exempte de débris et potable peut être ajoutée au produit afin d'ajuster sa maniabilité.

## INSTALLATION

- À l'aide d'une truelle en acier inoxydable propre, appliquez une petite quantité de

l'enduit de finition PLASTENE B d'une épaisseur légèrement supérieure au plus gros des agrégats. Ensuite, étendez la finition avec la truelle pour créer une application uniforme et de la même épaisseur que le plus gros des agrégats.

- Une fois que l'enduit de finition est légèrement sec, utilisez une truelle en acier inoxydable propre et humide, en travaillant dans la même direction pour obtenir la texture finale souhaitée. Nettoyez régulièrement la truelle.
- Sur de plus grandes surfaces murales, travaillez en équipe; l'un appliquant la couche de finition et l'autre flottant la texture finale. Ne laissez pas les joints de démarcation se former au milieu d'un mur.

### Vieillessement accéléré

ASTM D 822 (exposition de 2500 h):

Réussi

### Résistance au sel

ASTM B 117 (exposition de 300 h):

Réussi

### Résistance à l'alternance gel / dégel

ASTM C-666, A (50 cycles):

Aucune détérioration

### Résistance à la moisissure

U.S. Military Standards 810E:

Réussi

### Perméabilité à la vapeur

ASTM E96-95:

437 ng/Pa·s·m<sup>2</sup>

- propriétés
- méthode de test
- résultat

## NETTOYAGE

- Laver immédiatement les outils avec de l'eau pendant que le matériau est encore humide. Le matériau durci devra être retiré à la main.

## TEMPS DE SÉCHAGE

- Le séchage varie selon la température et le taux d'humidité relative. Il est d'environ 24 heures sous conditions climatiques normales.

## ENTREPOSAGE

- Protéger contre le gel et le soleil en tout temps. Garder les contenants bien scellés.

## DURÉE DE CONSERVATION

- Minimum 12 mois si correctement entreposé dans un récipient hermétique.

## LIMITATIONS

- La température ambiante et de surface du substrat devront être maintenues à un minimum de 5 °C (41 °F) et à un maximum de 35 °C (95 °F) durant une période minimale de 24 heures.
- Pendant l'installation, minimiser l'exposition des contenants d'enduit de finition à des températures supérieures à 32 °C (90 °F).

## RESTRICTIONS

- L'enduit de finition PLASTENE B n'est pas conçu pour être appliqué sur des grandes surfaces. Le professionnel devra prévoir des points d'arrêt à tous les 9m<sup>2</sup> (100pi<sup>2</sup>) environ.

- Les enduits de finition ne doivent pas être utilisés sur des surfaces extérieures horizontales ou surexposées aux intempéries.

- La pente minimale de la surface sera de 6 sur 12.

- Ne pas appliquer les enduits de finition sur les surfaces où il y aura installation de mastic d'étanchéité.

## ENTRETIEN

- Se référer à notre bulletin MÉTHODES D'ENTRETIEN.

Le présent document contient les informations actuelles en date du document. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. **SVP consulter [www.adex.ca](http://www.adex.ca) pour obtenir la dernière version de ce document.**

Janvier 2022